

Les recettes

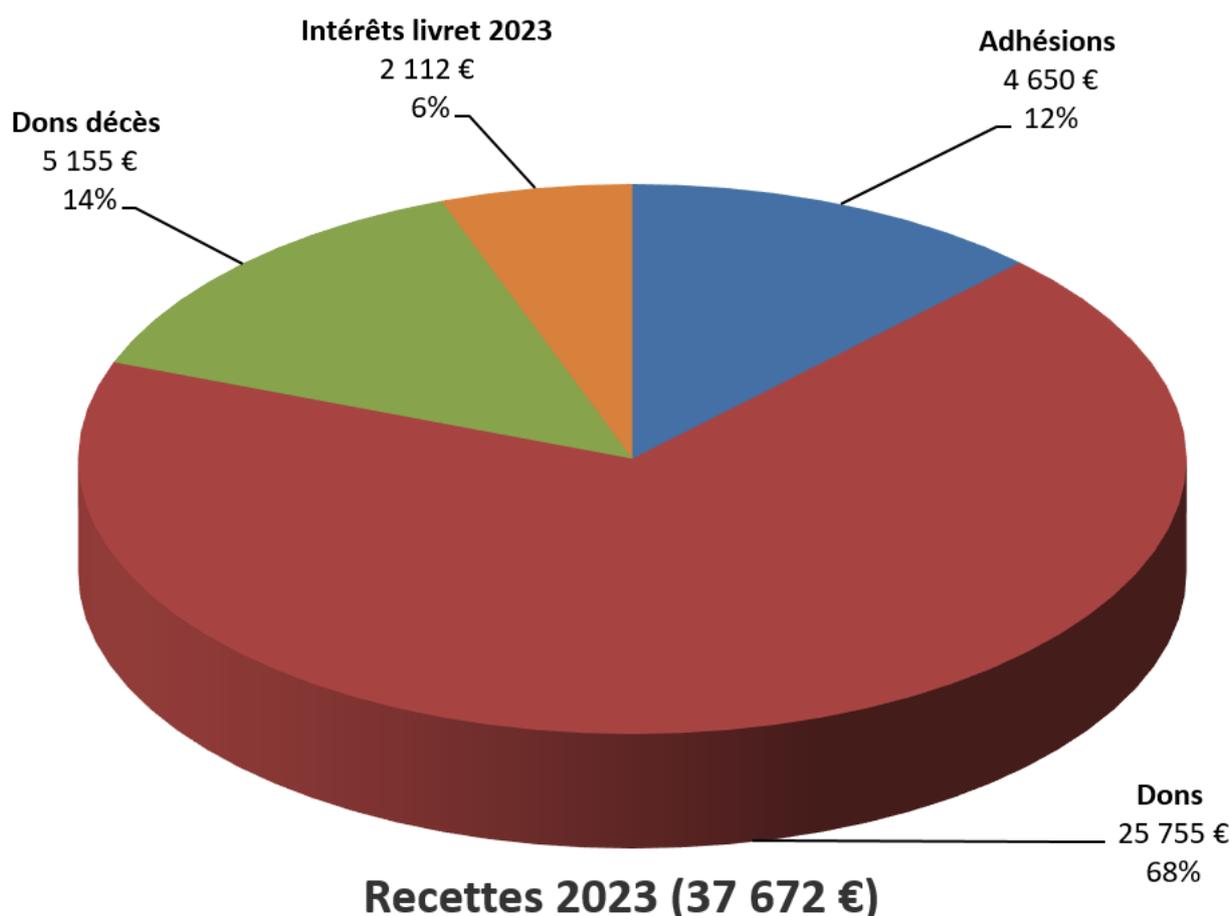
A noter que les chiffres annoncés prennent en compte les versements enregistrés début 2024 sur notre compte bancaire (chèques reçus en toute fin de 2023, virement par HelloAsso à la mi-janvier des adhésions/dons de décembre 2023 par carte bancaire)

Nous restons à un effectif de l'ordre de 150 adhérents, avec des abandons de près d'un tiers d'une année sur l'autre, compensés par l'arrivée de nouveaux adhérents dans le même ordre de grandeur.

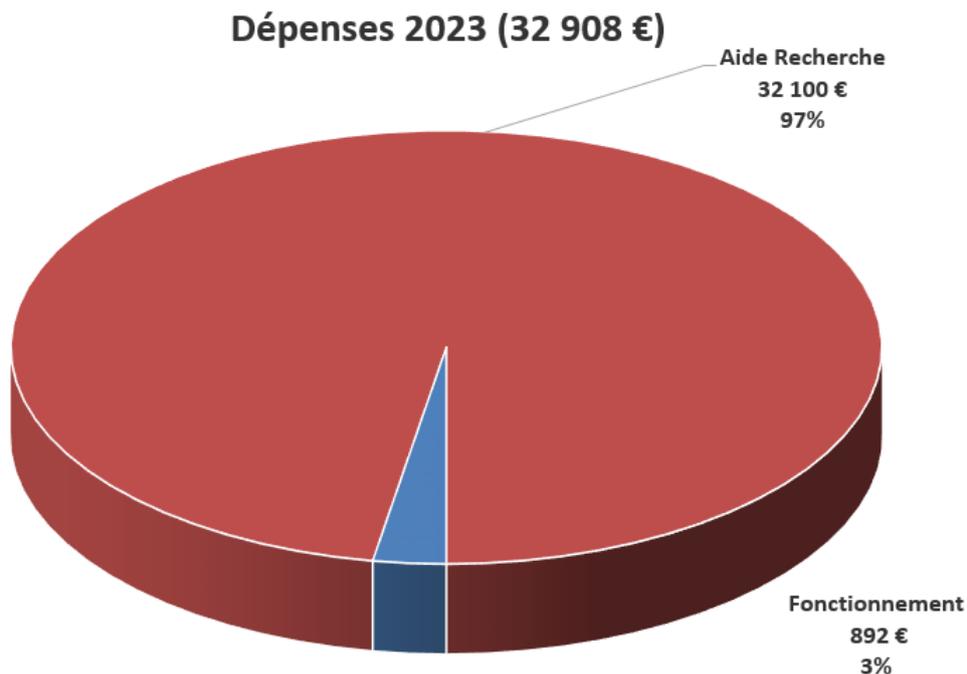
Parmi ces adhérents, on évalue à 90% le nombre des personnes en lien direct avec l'AMS (malades, aidants ou ex-aidants) et à 10% le nombre de proches, parents et amis de malades.

Nous sommes toujours bien loin du nombre d'adhérents potentiels compte-tenu, de la prévalence de notre maladie estimée à 4500 personnes en France.

Comme évoqué en introduction, les dons ont connu une progression liée notamment à des initiatives de membres de l'association ; « Les copains de Guitoune », une action portée par la famille Gerboin en Normandie le mécénat d'entreprise dans lequel s'est impliquée Sandra Hersent en Alsace. Les dons en lien avec des collectes lors de décès (lorsque nous en avons eu connaissance) sont en proportion plus faibles qu'en 2022.



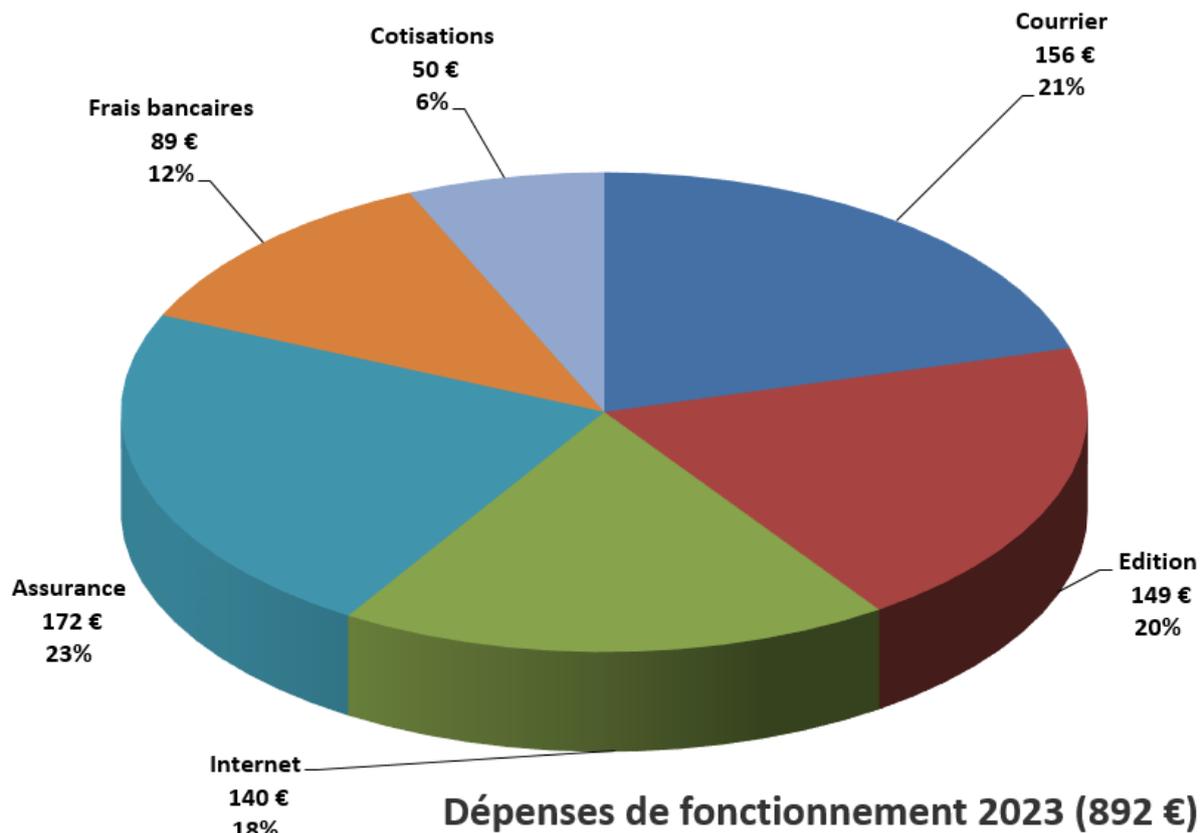
Les dépenses



La répartition de nos dépenses entre le soutien à la recherche et nos frais de fonctionnement est toujours très différente d'un exercice à l'autre. L'image ci-dessus n'est donc qu'un aperçu de l'exercice 2023. En termes de comptabilité, elle représente le versement par Aramise du premier acompte (32100 €) du projet de recherche « *L'alpha-synucléine et le devenir des oligodendrocytes dans l'atrophie multi-systématisée* » mené par P.O. Fernagut.

Si l'on s'attarde sur nos dépenses de fonctionnement, elles restent du même ordre de grandeur que celles de 2022 (943 €). Une augmentation est à prévoir en 2024 avec une nouvelle édition du dépliant Aramise et son envoi dans les centres AMS.

Le détail des dépenses de fonctionnement



Certains de ces frais sont compensés par les bénévoles qui renoncent à leur remboursement, merci à eux ! Malgré ces opérations nulles en terme de comptabilité (une dépense = un don), nous tenons néanmoins à les faire apparaître pour donner une réelle idée de nos coûts de fonctionnement.

Des frais fixes qui restent incompressibles

Le poste Internet : il inclut l'abonnement auprès de notre fournisseur d'accès (OVH) et le maintien de notre nom de domaine ainsi que l'abonnement à notre fournisseur de visio-conférence (Zoom).

Les cotisations : par rapport à 2022,

- L'affiliation à l'Alliance Maladies ne nous a pas été réclamée ?
- Ce poste n'inclut donc que la cotisation Eurordis (50 €).pour 2023

Les frais bancaires (89 €) et d'**assurance** auprès de la MAAF (172 €)

D'autres frais plus variables ...

L'édition : limitée cette année à la réimpression ponctuelle de dépliants

Le courrier : essentiellement l'envoi des reçus fiscaux pour des donateurs sans adresse mail, et aux quelques adhérents sans courriel communiqué ainsi que l'envoi des dépliants auprès des centres de compétences AMS.

Situation de la Trésorerie

Trésorerie à fin DECEMBRE 2022	
Compte courant	35 977.49
Livret	77 416.59
Caisse espèces	12.30
	113 406.38

Trésorerie à fin DECEMBRE 2023	
Compte courant	43 545.72
Livret	74 528.74
Caisse espèces	12.30
	118 086.76

La situation à fin mai 2024 et nos engagements d'ici la fin de l'exercice 2024

Le versement du solde de l'aide au projet de recherche en cours (piloté par P.O. Fernagut- Poitiers) est prévu a priori pour la fin 2024.

Une trésorerie qui permet d'envisager prochainement un nouvel à projet.

Situation à fin mai 2024	
Trésorerie à fin mai 2024	139 436
Solde projet recherche	-32 100
Total	107 336